



CONSULTATION SUR L'AVENIR  
DU SECTEUR BRIDGE-BONAVENTURE

SYNTHÈSE DES RENCONTRES  
DE PRÉCONSULTATION

## 1. LA CONSULTATION

D'une superficie de 2,3 km<sup>2</sup>, situé à cheval sur les arrondissements du Sud-Ouest et de Ville-Marie, le secteur Bridge-Bonaventure comprend les abords des ponts Champlain et Victoria, le parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles, les rives du fleuve, les bassins Peel et Wellington, la Cité du Havre, la Pointe-du-Moulin ainsi que le quai Bickerdike. Il est actuellement fortement minéralisé, morcelé par les infrastructures de transport, peu convivial pour les transports actifs, mais comporte des paysages et patrimoines uniques. Ce secteur, également occupé par des activités économiques diversifiées et notamment industrielles, est peu habité. En se fondant sur la caractérisation du territoire, la Ville met au jeu de la consultation une vision et cinq principes d'aménagement pour l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure.

La commission chargée de cette consultation publique a rencontré 13 groupes, organismes, institutions ou entreprises dans le cadre d'une série de préconsultations qui ont eu lieu entre le 22 avril 2019 et le 16 mai 2019. Les objectifs de ces rencontres étaient de :

- Présenter la démarche de consultation
- Valider les enjeux du secteur avec des acteurs clés
- Alimenter les étapes subséquentes de la démarche
- Encourager la participation à la consultation

## 2. LES ORGANISATIONS RENCONTRÉES

Une des commissaires, Francine Simard, ainsi que la secrétaire-analyste (Élise Naud) et l'analyste de la commission (Marina Jolly) ont rencontré, par ordre chronologique :

- Montreal Irish Monument Park Foundation
- Les Ponts Jacques Cartier Champlain Incorporée
- Société Immobilière du Canada
- Regroupement économique et social du Sud-Ouest
- ADM
- Parcs Canada
- Administration portuaire de Montréal
- Action Gardien<sup>1</sup>
- Réseau express métropolitain
- Hydro-Québec
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Devimco
- Claridge

<sup>1</sup> Lors de la rencontre avec la Corporation de développement de Pointe-Saint-Charles, Action Gardien, des représentants de la Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles (SHPSC), du Regroupement information logement (RIL) ainsi que du comité de suivi de l'Opération Populaire d'Aménagement coordonnée par Action Gardien étaient également présents.

### 3. LES PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS

#### *Nécessité d'améliorer l'accessibilité et la connectivité*

Un consensus émerge sur le fait que le territoire est morcelé, notamment par les voies ferrées, et difficile d'accès en transports en commun et en transport actif.

- Plusieurs organisations voient d'un oeil positif l'implantation d'une station du REM sur le territoire afin de le désenclaver, alors que d'autres sont plus nuancées et précisent que le choix de l'emplacement devra se faire en fonction des besoins des résidents des quartiers limitrophes.
- Le projet de transformation de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain vise entre autres à améliorer l'accessibilité routière pour les travailleurs du territoire, mais aussi à le connecter au réseau cyclable des secteurs limitrophes.
- Quelques organisations soulèvent les risques liés au camionnage et aux voies ferrées pour les transports actifs.
- L'amélioration de l'accès aux berges est un enjeu important pour plusieurs acteurs.

#### *Maintien et développement des activités économiques*

- Les gros joueurs industriels du secteur indiquent que leurs activités jouent un rôle majeur dans l'économie québécoise, même si ce fait est assez peu connu du grand public.
- Ils affirment également leur volonté de rester dans le secteur, en raison des avantages stratégiques qu'il présente (accès à l'eau et aux rails), mais aussi de se développer.
- Les acteurs communautaires appellent à la protection et au développement des zones d'emploi, conformément aux caractéristiques et aux besoins du quartier de Pointe-Saint-Charles.
- Plusieurs acteurs notent un certain déficit de commerces de proximité pour les travailleurs actuels du secteur qui devra être comblé si les zones d'emploi se développent.

#### *Cohabitation des fonctions*

Actuellement, le secteur Bridge-Bonaventure est très industrialisé. La fonction résidentielle y est peu présente, mais elle existe tout de même, et pourrait être amenée à prendre de l'importance.

- Les acteurs industriels du secteur ont, pour la plupart, mis en place des démarches de bon voisinage, mais avertissent cependant des risques et inconforts inhérents à leurs activités (pollution sonore et de l'air, camionnage, etc.) et ne recommandent pas un développement de la fonction résidentielle.
- Les acteurs qui souhaitent le développement de la fonction résidentielle listent un certain nombre de conditions favorables, voire indispensables : implantation d'une station du REM, implantation de services de proximité, ouverture de petits commerces, amélioration de la qualité du milieu de vie, création de logements sociaux.
- Quelques acteurs notent le potentiel récréotouristique du secteur, notamment en raison de ses éléments patrimoniaux, du projet de parc commémoratif de la communauté irlandaise, de la présence des berges, ainsi que du canal de Lachine.

### 3. LES PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS (SUITE)

#### *Prise en compte des réalités du territoire*

- Les caractéristiques du sous-sol sont un enjeu pour plusieurs projets à l'étude ou en cours (inconnues et instabilité structurelles, emplacement exact des cimetières des Irlandais inconnu, degré de pollution important).
- Le territoire est marqué par la présence d'infrastructures et d'activités industrielles qui ne sont pas toujours prises en compte dans les projets actuellement à l'étude, alors qu'un certain nombre d'acteurs affirment que le renouvellement du secteur doit se faire en considérant l'existant.
- Les acteurs communautaires souhaitent que la stratégie d'aménagement et les projets de développement du secteur se fassent en intégrant les quartiers limitrophes, notamment Pointe-Saint-Charles, et leurs besoins.

#### *Terrains non exploités et convoités qui représentent des inconnues*

La Société Immobilière du Canada (SIC) et la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) possèdent des terrains de superficie assez importante et à fort potentiel sur le territoire. Il a notamment été question des terrains du bassin Wellington et de la Pointe-du-Moulin (SIC), ainsi que de ceux situés dans la Cité du Havre (SCHL). Au moment des rencontres de préconsultation, l'avenir de ces terrains n'était pas officiellement décidé. Certaines organisations expriment des souhaits divergents quant à leur développement, ou notent que ces inconnues pourraient fausser les résultats de la consultation en cours.

#### *Entrées de ville : liste à compléter*

Plusieurs organisations remarquent que la liste d'entrées de ville dans le document d'information de la Ville n'est pas exhaustive, et suggèrent d'y ajouter l'eau, via le Port et le canal, ainsi que le trajet du REM.

#### *Collaboration et consultation*

Si une majorité d'acteurs affirment bien collaborer avec les autres parties prenantes du territoire ainsi qu'avec la Ville, d'autres souhaiteraient renforcer les liens locaux, notamment avec les entreprises du parc d'entreprises de Pointe-Saint-Charles.

Plusieurs organisations indiquent avoir entrepris ou prévoir leurs propres démarches de consultation concernant leurs projets pour le secteur.

Toute la documentation concernant la consultation sur l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure est disponible en ligne : <http://ocpm.qc.ca/fr/bridge-bonaventure>